



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 68961

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois souhaite appeler l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités au sujet de la commercialisation des compléments alimentaires pour les enfants. Les laboratoires pharmaceutiques ont récemment mis sur le marché des produits destinés aux enfants dont les prétentions sont de compenser leurs déficits nutritionnels tout en améliorant, selon les concepteurs, leur comportement et leurs performances scolaires. Pourtant des pédiatres et des chercheurs s'inquiètent de cette médicalisation de l'alimentation et considèrent que les habitudes alimentaires, qui subissent déjà les foudres de ces spécialistes face à l'obésité croissante, ne vont guère se normaliser avec l'apport de quelques substituts nutritionnels tels que des comprimés. Le déséquilibre alimentaire ne peut se résoudre à la seule médicalisation de l'alimentation, la conjugaison d'une alimentation équilibrée et d'une bonne hygiène de vie permettent un bon équilibre nutritionnel. Sachant que les autorités sanitaires vont saisir la direction générale de la consommation et de la répression des fraudes, il lui demande son avis et également ses intentions sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68961

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2005, page 6560